

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 11 janvier 1963)

Des subventions ont été allouées aux cantons suivants:

1. Schwyz: Pour la construction d'un chemin forestier «Grosser Runns-Schrähwald», commune d'Einsiedeln, et «Dürrenboden», commune d'Arth;
2. Grisons: Pour la construction d'un chemin forestier «Ruinatscha», commune de Müstair.

(Du 12 janvier 1963)

Une subvention a été allouée au canton du Tessin pour la construction d'un chemin de desserte agricole de Pontirone-Biborgo, commune de Biasca.

(Du 15 janvier 1963)

Le Conseil fédéral a confirmé dans leurs fonctions, pour une nouvelle période administrative, les membres suivants du corps enseignant de l'école polytechnique fédérale: MM. Eugen Böhler, de Zollikon, professeur ordinaire d'économie politique, de sciences financières et de statistique; Walter Hälg, de Bâle et Herrenhof, professeur ordinaire de technique des réacteurs; Alfred Huber, de Binningen, professeur de mathématiques supérieures; Jacques Schader, de Bâle, professeur ordinaire d'architecture; Max Stahel, de Turbenthal, professeur ordinaire de construction des chemins de fer et des routes; Bruno Thürlimann, d'Häggenschwil et Wuppenau, professeur ordinaire de statique appliquée et de construction des bâtiments et des ponts; Georg Epprecht, de Zurich, professeur extraordinaire d'électricité technique et de haute fréquence; Hans Hess, de Neuwilen et Alterswil, professeur extraordinaire de dessin et de théorie des couleurs; H. Bernhard Hoesli, de Glaris, professeur extraordinaire de composition architecturale; Heinz Kern, de Bülach, professeur extraordinaire de cryptogamie et de pathologie végétale; Fritz Ruch, d'Engi, professeur extraordinaire de botanique générale, en particulier de cytologie; Ezio Dal Vesco, de Bellinzona, professeur assistant de géologie; Konrad Voss, citoyen allemand, professeur assistant de mathématiques supérieures.

En outre, le Conseil fédéral a nommé MM. Marc Grünenfelder, docteur ès sciences naturelles, de Niederurnen, actuellement privat-docent et conservateur à l'école polytechnique fédérale, en qualité de professeur assistant

de pétrographie, et Alfred Schürch, docteur ès sciences techniques, de Sumiswald et Küsnacht (ZH), actuellement privat-docent et assistant constructeur à l'école polytechnique fédérale, en qualité de professeur assistant de chimie agricole spéciale.

(Du 15 janvier 1963)

MM. Jakob Keller, de Glattfelden, jusqu'ici I<sup>er</sup> adjoint et Theodor Zingg, de Berg (TG), jusqu'ici II<sup>e</sup> adjoint, ont été nommés respectivement adjoint Ia à l'inspectorat des forêts, chasse et pêche et I<sup>er</sup> adjoint à l'institut pour l'étude de la neige et des avalanches à Weissfluhjoch/Davos.

Ont été promus à la division de l'agriculture :

Chef de section Ia à l'office des améliorations foncières : M. Eduard Strebler, de Wohlenschwil, jusqu'ici I<sup>er</sup> chef de section ;

I<sup>er</sup> chef de section : M. Ernst Neuenschwander, de Langnau im Emmental, jusqu'ici II<sup>e</sup> adjoint ;

I<sup>er</sup> adjoint : M. Konstantin Ochsner, de Schiers, jusqu'ici II<sup>e</sup> adjoint, et

I<sup>er</sup> chef de section : M. Otto Zimmermann, de Wohlen près Berne, jusqu'ici II<sup>e</sup> adjoint.

Une subvention a été allouée au canton de Schwyz pour la construction d'un chemin forestier «Sagenloch», commune de Rothenthurm.

(Du 18 janvier 1963)

M. Marc Potterat, d'Orny et Chavannes-le-Chêne, jusqu'ici chef de section Ia, a été nommé sous-directeur technique, et M. Anton Muheim, d'Altdorf (UR), jusqu'ici II<sup>e</sup> adjoint, I<sup>er</sup> adjoint, à la régie fédérale des alcools.

En application de l'article 7 révisé de l'ordonnance d'exécution de la loi sur la protection des eaux contre la pollution, le Conseil fédéral a alloué au canton de Saint-Gall une subvention pour les installations d'épuration de la commune de Buchs.

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1963
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	03
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.01.1963
Date	
Data	
Seite	90-91
Page	
Pagina	
Ref. No	10 096 819

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.